

Entretien conseil

Les documents à prévoir

Nous nous ferons un plaisir d'éclaircir tous les points qui resteraient en suspens lors d'un entretien individuel. Si vous n'avez pas encore tous les documents listés ci-dessous, apportez simplement ceux dont vous disposez.

Documents personnels

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire)
- Revenus et patrimoine
 - fiches de salaire récentes
 - dernière déclaration d'impôt
- Justificatif de caisse de pension (en cas de paiement avant terme ou demise en gage de votre capital disponible)

Pour tous les types d'objet

- Situation/plan cadastral
- Extrait du registre foncier récent et/ou contrat de vente certifié
- Plan de construction/descriptif de la construction/plans d'ensemble
- Police d'assurance du bâtiment
- Volume ou indication concernant l'espace construit (m³)
- Année de la construction et liste des précédentes grosses rénovations/transformations
- Indications concernant les dépendances, le parking, etc.
- Photos du bien (intérieur et extérieur)

S'il s'agit d'un appartement

- Surface habitable, nette et brute
- Règlement d'utilisation et de gestion établi par la copropriété

S'il s'agit d'une transformation ou d'une rénovation

- Plan des transformations prévues
- Devis (si possible avec liste des entrepreneurs)
- Permis de construire/assurance construction

S'il s'agit de la construction d'une maison neuve

- Documentation commerciale
- Devis (si possible avec la liste des entrepreneurs)
- Permis de construire/assurance construction
- Contrat avec l'entrepreneur général

S'il ya une législation particulière

- Contrat de droit de superficie